

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 11 DÉCEMBRE 2025

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Représentants des Habitants :

Madame ORIA Yvette.

Représentant des Familles :

Monsieur BOISSAYE Daniel, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame DALLOT Abygaël.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

Le médecin coordonnateur :

Docteur SCHMITT Frédéric.

Représentante des membres de l'équipe médico-soignante :

Madame GIRAULT Louise, Cadre Supérieur de Santé Paramédical.

Représentante des bénévoles accompagnant les personnes accueillies :

Madame TORNÉ Liliane, Association VMEH.

MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE PRÉSENTS :

Madame GRAS Odette, Représentante des Habitants.

Monsieur MERCIER Philippe, Représentant des Habitants.

Madame LOISEAU Madeleine, Représentante des Habitants.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Madame ROILAND, Représentante des Représentants Légeux, donne pouvoir à Monsieur BOISSAYE Daniel, Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale.

Madame GUILLOU, Représentante des Habitants, donne pouvoir à Madame ORIA Yvette, Représentante des Habitants.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame FÉVRIER, Élève Directrice ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame BEAUMONT, Animatrice ; Madame GOMEZ, Animatrice (ff) ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame FENECH, Psychologue ; Madame POUSSIGUE, Psychologue ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Docteur BOURGEAIS, Médecin-coordonnateur ; Monsieur FANDO, Conseiller Municipal.

MEMBRES EXCUSÉS :

Madame CHEVRIER, Représentante des Habitants ; Madame GOUSSET, Représentante des Habitants ; Madame LOINTIER-GOLD Françoise, Représentante des Familles ; Madame DULONG, Représentante CDCA.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Élections 2025 des nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale :**
 - Procès-verbal de l'élection du 25 novembre 2025.
 - Accueil et installation des nouveaux membres.
 - Élection du/de la Président(e) du Conseil de la Vie Sociale.
 - Élection du/ de la Vice-Président(e) du Conseil de la Vie Sociale.
 - Adoption du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.
- 2) **Adoption du Procès-Verbal de la séance du 16 octobre 2025**
- 3) **Questions des familles**
- 4) **Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :**
 - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 28 novembre 2025
- 5) **Projets d'Accompagnement Personnalisé :**
 - Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en date du 28 novembre 2025
- 6) **Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie – Ergothérapie**
- 7) **Enquêtes de satisfaction 2026 :**
 - Enquête de satisfaction à l'attention des Habitants - 2026
 - Enquête de satisfaction à l'attention des Familles – 2026
- 8) **Situation sanitaire au sein de la Résidence DEBROU :**
 - Bilan de la campagne de vaccination contre la grippe et la COVID-19.
 - Prévention contre les virus de l'hiver – Rappels de bonnes pratiques professionnelles.
- 9) **Décision Modificative EPRD 2025 N°1**
- 10) **Dons 2025 à l'attention de la Résidence DEBROU**
- 11) **Mise au rebut de certains biens et équipements**
- 12) **Vidéoprotection au sein de la Résidence DEBROU**
- 13) **Le PASA Vespéral au sein de la Résidence DEBROU**
- 14) **Mise en place programmée de deux robots de lavage des sols autonomes au sein des unités de vie protégées**
- 15) **Acquisition de vitrines réfrigérées au sein des unités protégées**
- 16) **Organigramme réactualisé – Décembre 2025 :**
 - Recrutement du Docteur BOURGEAIS Nadia au poste de Médecin-coordonnateur
 - Recrutement d'un(e) psychologue au sein des unités B1-Les Iris et B2-Les Dahlias
- 17) **Présentation des menus de fête**

La séance est ouverte à 14H40.

Madame ORIA, Représentante des Habitants, Monsieur le Vice-Président et Monsieur le Directeur accueillent avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercient pour leur présence. Ils souhaitent également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l'application Zoom.



1- ÉLECTIONS 2025 DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

➤ Procès-verbal de l'élection du 25 novembre 2025.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les résultats des élections du Conseil de la Vie Sociale et fait lecture du procès-verbal de l'élection en date du 25 novembre 2025.

1°) Collège des Habitants :

Nombre d'inscrits : 237

Bulletins blancs ou nuls : 0

Pourcentage de participation : 57,34 %

Nombre de votants : 136

Suffrages exprimés : 136

Ont obtenu :

<u>CANDIDATS</u>	<i>Nombre de Voix Obtenues</i>
Madame BLANCHET Nicole	50
Madame CLAVERIE Georgette	47
Madame DRENEAU Marie-France	42
Madame GRAS Odette	72
Madame GRASSIN Colette	53
Madame LOISEAU Madeleine	59
Madame LORINO Micheline	53
Monsieur MERCIER Philippe	64
Madame ORIA Yvette	62

Sont déclarés élus :

Madame GRAS Odette	Titulaire
Monsieur MERCIER Philippe	Titulaire
Madame ORIA Yvette	Titulaire
Madame LOISEAU Madeleine	Titulaire
Madame GRASSIN Colette	Suppléante
Madame LORINO Micheline	Suppléante
Madame BLANCHET Nicole	Suppléante
Madame CLAVERIE Georgette	Suppléante
Madame DRENEAU Marie-France	Suppléante

2°) Collège des Familles :

Nombre d'inscrits : 222

Bulletins blancs ou nuls : 0

Pourcentage de participation : 51,35%

Nombre de votants : 114

Suffrages exprimés : 114

Ont obtenu :

<u>CANDIDATS</u>	<i>Nombre de Voix Obtenues</i>
Monsieur BOISSAYE Daniel	101
Monsieur FOULON Guy	96
Madame LOINTIER-GOLD Françoise	98

Sont déclarés élus :

Monsieur BOISSAYE Daniel	Titulaire
Madame LOINTIER-GOLD Françoise	Titulaire
Monsieur FOULON Guy	Suppléant

3 °) Collège des Représentants Légaux :

Absence de candidats au sein du collège des Représentants Légaux.

- Accueil et installation des nouveaux membres.

Monsieur le Directeur félicite les nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur implication et leur engagement à défendre les valeurs institutionnelles de la Résidence DEBROU.

- Élection du/de la Président(e) du Conseil de la Vie Sociale.
- Élection du/ de la Vice-Président(e) du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Directeur présente les candidatures des Représentants des Habitants et des Représentants des Familles aux mandats de Président et de Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale :

- Pour la Présidence : Madame GRAS, Représentante des Habitants.
- Pour la Vice-Présidence : Monsieur BOISSAYE, Représentant des Familles.

Monsieur le Directeur fait procéder au vote à l'urne afin d'élire la Présidente.

Les Représentants des Habitants élus au Conseil de la Vie Sociale votent pour élire la Présidente du Conseil de Vie Sociale.

À l'unanimité des voix, Madame GRAS est élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Les Représentants des Familles élus au Conseil de la Vie Sociale votent pour élire le Vice-Président du Conseil de Vie Sociale.

Monsieur le Directeur fait procéder au vote à l'urne afin d'élire le Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale.

À l'unanimité des voix, Monsieur BOISSAYE est élu Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Directeur cède la parole à Madame la Présidente et à Monsieur le Vice-Président.

Madame GRAS, élue Présidente du Conseil de la Vie Sociale, remercie les représentants des habitants du Conseil de la Vie Sociale pour son élection.

Monsieur BOISSAYE, élu Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale, remercie à son tour l'ensemble des familles qui ont su lui accorder leur confiance pour exercer un second mandat de Vice-Président du CVS.

- Adoption du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Vice-Président formule quelques observations, dont Monsieur le Directeur prend acte ; celles-ci seront intégrées à la version finale du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale.

Avis n° 2025-024 : Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 024.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	9

L'avis n°2025-024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Vice-Président fait remarquer, point 4, page 5 du procès-verbal : il faut écrire « Monsieur le Vice-Président souligne que plusieurs Projets d'Accompagnement Personnalisé n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation dans les délais impartis, comme le prévoit la réglementation, un Référent Institutionnel lui a même dit ne pas savoir le remplir... »

Monsieur le Vice-Président fait remarquer, point 5, page 7 du procès-verbal : il faut écrire « Madame BEAUMONT et Madame GOMEZ, présentent l'organisation de la journée à la mer le mercredi 17 septembre dernier. »

Monsieur le Vice-Président fait remarquer, point 6, page 10 du procès-verbal : il faut écrire « Habitante au sein du Logement B189. »

Monsieur le Vice-Président fait remarquer, point 12, page 15 du procès-verbal : il faut écrire « Monsieur le Vice-Président indique qu'il a lu le rapport (170 pages !), qu'il est en accord complet avec l'analyse de Monsieur le Directeur, et que comme le fonctionnement du CVS a été évalué comme très satisfaisant, demande à Monsieur le Directeur que le Conseil de la Vie Sociale soit associé à ce courrier, se sentant de ce fait complètement légitime pour la défense de notre Résidence. »

Monsieur le Directeur prend acte des remarques formulées par Monsieur le Vice-Président, le remercie pour sa lecture attentive et précise que les corrections seront intégrées au procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3- QUESTIONS DES FAMILLES

Monsieur le Vice-Président rapporte que depuis le dernier Conseil de la Vie Sociale du 16 octobre 2025, « en respect de notre convention d’alternance mensuelle de nos réunions avec les familles avec celles spécifiques avec les psychologues, nous les avons invitées pour le 03 décembre 2025. »

Monsieur le Vice-Président rapporte que « Malheureusement – et pour la 1ère fois depuis 5 ans que je participe à ces réunions – personne n’est venu à cette réunion, pourtant convoquée suffisamment à l’avance et dans les formes habituelles, et avec cependant un nombre conséquent de nouveaux habitants depuis 2 mois. »

Monsieur le Vice-Président ajoute : « Je m’étais déjà interrogé lors du dernier CVS sur la décroissance de la présence à ces réunions (2 en octobre) pourtant jugées unanimement comme très utiles, et c’est le cas également pour celles animées par les psychologues (3 personnes en septembre), et, en parallèle, sur le très petit nombre de candidatures des familles pour le CVS... »

- 1- « Est-ce un désengagement progressif des familles dans l’accompagnement de leurs proches ? Madame TORNÉ m’a confirmé que de plus en plus d’habitants n’avaient pas de visites, alors que leurs proches habitaient dans la région... »

Monsieur le Directeur indique disposer d’indicateurs fiables attestant de l’implication et de la présence des familles :

- Le parking visiteurs est complet les week-ends et les après-midis ;
- Les familles viennent librement, selon leurs disponibilités ;
- Le pique-nique annuel rencontre chaque année un réel succès ;
- Les résultats très satisfaisants du questionnaire de satisfaction adressé aux familles
- La participation des familles aux réunions du CVS, avec la possibilité d’y assister également à distance via l’application Zoom ;
- Les nombreux mots de remerciement adressés à l’établissement.

Madame Abygaël D., Aide-Soignante au sein des unités protégées, indique avoir le sentiment que les familles sont très présentes au sein de l’établissement. Les familles viennent régulièrement rendre visite à leur proche et partager des temps de vie avec lui.

- 2- « Mais peut-être aussi – pour être positif – un effet bénéfique de beaucoup plus d’informations données lors de l’admission, du fait que Madame ROY détaille beaucoup plus notre fonctionnement et nos spécificités (Référénts institutionnels, PAP, etc.) que Madame FERREIRA, qui était normalement centrée sur les aspects administratifs. »

Monsieur le Directeur remercie Monsieur le Vice-Président et les membres du CVS pour cette observation. Il précise que l’information délivrée lors de l’admission fait l’objet d’une attention particulière et s’inscrit dans une démarche d’amélioration continue. Il indique que la présentation du fonctionnement de l’établissement, des référents institutionnels ainsi que des Projets d’Accompagnement Personnalisé (PAP) est aujourd’hui davantage structurée afin de garantir une meilleure compréhension par les familles.

- 3- « Et devons-nous continuer ces réunions d’informations et de partage des actualités de la Résidence, où nous répondons en plus aux questions personnelles, et où les familles

peuvent échanger leurs expériences avec leurs proches, et partent en étant toujours très satisfaites ? »

« Je le crois – d’autant plus, je le rappelle, que la réglementation impose de faire des réunions de préparation au CVS ! – mais vos réactions et réponses nous aideront à mieux faire, car nous avons bien l’intention de continuer en les améliorant ! »

Monsieur le Directeur confirme que ces réunions d’informations et de partages doivent perdurer, celles-ci constituant un temps privilégié d’échanges avec les familles. Elles permettent de présenter les actualités de la Résidence, de répondre aux interrogations, et de favoriser le partage d’expériences entre proches. Il souligne que ces temps participent pleinement à la transparence, à la qualité du dialogue avec les familles et à la dynamique participative encouragée par l’établissement.

Monsieur le Vice-Président suggère éventuellement d’indiquer, sur la note d’information envoyée aux familles et proches, les points qui seront abordés lors de la réunion afin de mieux informer les participants et de favoriser leur participation.

Une nouvelle fois, Monsieur le Directeur tient à remercier très sincèrement les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur véritable engagement auprès des familles et des proches des habitants de la Résidence DEBROU. Il leur exprime tout son soutien afin de faire perdurer ces précieux temps d’échanges.

4- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

➤ Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 28 novembre 2025

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l’existence du dispositif de Référent Institutionnel en vigueur au sein de la Résidence DEBROU depuis 2018. Il mentionne également que deux vidéos explicatives, tournées au sein de l’établissement, sont disponibles sur le site internet : www.debrou.fr, afin de mieux faire connaître ce dispositif.

Madame Abygaël D, Aide-Soignante au sein de l’unité de vie « A0 – Les Bleuets », présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du Référent Institutionnel. Chaque agent est Référent de 4 voire 5 habitants. Il revient alors au Référent Institutionnel de se présenter à l’habitant ainsi qu’à sa famille.

Madame GIRAULT précise également que certains agents se montrent plus à l’aise que d’autres dans l’exercice de ce rôle, notamment dans leurs relations avec les familles.

Monsieur le Vice-Président fait remarquer qu’il conviendrait de renforcer davantage la communication autour de ce dispositif, celui-ci demeurant encore méconnu d’un nombre significatif de familles.

Monsieur le Directeur précise que la liste des référents institutionnels est régulièrement actualisée et présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale.

Par ailleurs, Madame ROY rappelle le rôle et les missions du Référent Institutionnel, et informe qu’à chaque nouvelle admission, deux supports d’information sont remis dans le logement de l’habitant :

- un à destination de l’habitant,

- un à destination de la famille,
chacun précisant l'identité du référent institutionnel concerné.

5- PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

- Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Le tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) au sein de la Résidence DEBROU a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le PAP ou Projet d'Accompagnement Personnalisé est un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet personnalisé. Il se décline en une programmation de prestations et d'activités individuelles ou collectives en cohérence avec les besoins et envies de l'habitant. Il permet d'inclure différents volets plus spécifiques articulés entre le volet de la vie sociale, de la vie quotidienne et du soin. Il tient compte du parcours de vie, du parcours de soins et du parcours d'accompagnement de l'habitant. **Le PAP doit être évalué ou réévalué autant que de besoin et au minimum une fois par an.**

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le tableau de suivi des habitants disposant d'un projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en cours d'actualisation.

Monsieur le Vice-Président souligne que 37 Projets d'Accompagnement Personnalisé n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation dans les délais impartis, comme le prévoit la réglementation. Monsieur le Directeur prend acte de la remarque de Monsieur BOISSAYE et indique qu'un léger retard est actuellement constaté dans l'actualisation de certains Projets d'Accompagnement Personnalisés. Celui-ci s'explique notamment par la mise en place du nouveau logiciel de soins TITAN LINK mais est en cours de régularisation.

6- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame BEAUMONT, Animatrice, et Madame GOMEZ, Animatrice (ff) pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale – animation.

Madame BEAUMONT, animatrice au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale et présente les animations qui ont été organisées ces dernières semaines et celles qui sont programmées au cours des semaines à venir. Elle précise que le programme des animations est affiché à l'accueil de l'établissement ainsi qu'au sein des unités de vie, et publié sur le site internet de l'établissement.

Madame GOMEZ, Assistante de Soins en Gériatrie (ASG) et animatrice (ff) au sein des unités

protégées se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale et leur présente les différentes activités réalisées lors d'ateliers avec les habitants des unités protégées et des PASA. De plus, elle informe organiser une fois par mois des petits déjeuners et des goûters conviviaux (crêpes party !) au sein des unités protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis.

Monsieur le Vice-Président et Monsieur le Directeur remercient vivement les animatrices pour leur travail.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame HUAULT, Diététicienne, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Madame HUAULT présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale ses principales missions au sein de la Résidence DEBROU :

- Élaboration des menus et des régimes ;
- Élaboration des goûters enrichis ;
- Participation au suivi du projet d'accompagnement personnalisé des habitants accueillis,
- Animation d'ateliers au sein des Pôles d'Activité et de Soins Adaptés et de l'ensemble des unités de vie,
- Animation de petits déjeuners conviviaux au sein des unités protégées en collaboration avec l'animatrice,
- Animation de repas thérapeutiques, en collaboration avec l'ergothérapeute, chaque vendredi midi. Ces temps partagés permettent d'identifier certaines problématiques liées à l'accompagnement de l'habitant et de mettre en place des actions adaptées pour y remédier.

Madame HUAULT informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale de la mise en place, à compter du mois de janvier 2026, au sein des unités de vie protégées, de vitrines réfrigérées permettant de proposer en libre-service des mets à texture adaptée destinés aux habitants.

Cette action vise plusieurs objectifs essentiels :

- Prévenir le risque de dénutrition, pouvant toucher particulièrement les personnes présentant des troubles cognitifs ;
- Agir sur l'hydratation des habitants, en proposant des mets adaptés ;
- Favoriser l'autonomie des habitants, en leur permettant de se servir eux-mêmes ;
- Adapter l'accompagnement alimentaire aux évolutions des habitudes et des rythmes de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, pour lesquelles les repas à horaires fixes peuvent ne plus être adaptés ;
- Encourager le plaisir de manger, en proposant des aliments attractifs, accessibles, adaptés aux capacités de préhension et à texture adaptée pour convenir à tous.

Madame HUAULT précise les modalités organisationnelles de ce dispositif.

Madame HUAULT rappelle que la Commission des Menus s'est tenue le vendredi 05 décembre dernier. Madame HUAULT rappelle que l'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches sont conviés à y participer notamment pour y exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Madame HUAULT ajoute qu'une séance de dégustation est systématiquement proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame POUSSIGUE pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Madame POUSSIGUE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame POUSSIGUE Anne**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame DROUAUD Priscilla**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Madame POUSSIGUE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale les quatre principaux axes de travail des psychologues de la Résidence DEBROU :

- 1) Axe de travail N°1 : Les Habitants de la Résidence DEBROU.
- 2) Axe de travail N°2 : Les Familles et les Proches.
- 3) Axe de travail N°3 : Les Professionnels de la Résidence DEBROU.
- 4) Axe de travail N°4 : La Résidence DEBROU.

Madame POUSSIGUE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation des familles et des proches sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie et des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) selon un planning défini afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Madame JARNOUX travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec les infirmiers et aides-soignants qui la sollicitent notamment quant aux Projets d'Accompagnement Personnalisés des Habitants.

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation. Pas moins de trente habitants participent à ces ateliers.

Monsieur le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur professionnalisme et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

7- ENQUÊTES DE SATISFACTION 2026

- Enquête de satisfaction à l'attention des Habitants - 2026
- Enquête de satisfaction à l'attention des Familles – 2026

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'enquête de satisfaction 2026 à l'attention des Habitants et l'enquête de satisfaction 2026 à l'attention des Familles. À noter que l'enquête de satisfaction à l'attention des Habitants est présentée selon deux formules : un formulaire complet et un formulaire adapté aux habitants nécessitant un accompagnement spécifique.

Avis n° 2025-025 : Enquête de satisfaction à l'attention des Habitants 2026 – Enquête de satisfaction à l'attention des Familles 2026

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 025.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	9

L'avis n°2025-025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

8- SITUATION SANITAIRE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Bilan de la campagne de vaccination contre la grippe et la COVID-19.
- Prévention contre les virus de l'hiver – Rappels de bonnes pratiques professionnelles.

Monsieur le Vice-Président donne la parole au Docteur SCHMITT, Médecin coordonnateur.

Le Docteur SCHMITT rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que, comme chaque année, la Résidence DEBROU organise la campagne de vaccination antigrippale à destination des habitants et des personnels volontaires.

S'agissant des habitants, 97 % d'entre eux ont bénéficié de la vaccination antigrippale. Les habitants n'ayant pas été vaccinés sont ceux qui ont expressément refusé la vaccination.

Concernant le personnel, 28 agents volontaires ont été vaccinés au sein de la Résidence DEBROU par l'équipe infirmière.

En ce qui concerne la vaccination contre la Covid-19 des habitants, le Docteur SCHMITT indique que la campagne est toujours en cours ; à ce jour, 123 vaccinations ont été réalisées.

Le Docteur BOURGEAIS présente la situation épidémiologique nationale concernant le syndrome grippal.

Pour rappel, Monsieur le Directeur fait lecture aux membres du Conseil de la Vie Sociale de la note de service n°2025-034 « Port du masque chirurgical – Consignes à respecter » et rappelle que dès l'apparition de signes respiratoires tels que toux, éternuements, écoulement nasal,

maux de gorge..., le port du masque chirurgical au sein des locaux de la Résidence DEBROU est obligatoire pour le personnel, les familles et proches et tout intervenants extérieurs.

Monsieur CRAVENAUD propose d'afficher sur les portes d'entrée une affiche rappelant le port obligatoire du masque en cas de symptômes. Monsieur le Directeur remercie Monsieur CRAVENAUD pour cette suggestion. Cela sera fait.

Monsieur le Directeur informe qu'un nouveau rappel sera adressé aux familles et aux proches, ainsi qu'à l'ensemble du personnel, sous forme de note d'information.

9- DÉCISION MODIFICATIVE EPRD 2025 N°1

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

La Décision Modificative EPRD 2025 N°1 a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur le Directeur présente la Décision Modificative EPRD 2025 N°1.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale bien vouloir se prononcer sur la Décision Modificative EPRD 2025 N°1.

Avis n° 2025-026 : CPOM 2021-2025 : Décision Modificative EPRD 2025 N°1

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 026.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	9

L'avis n°2025-026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

10- DONS 2025 À L'ATTENTION DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale des dons réalisés au profit de la Résidence DEBROU en 2025.

Il rappelle le mode opératoire à respecter concernant les dons : l'établissement n'accepte que les biens pouvant être utiles immédiatement aux habitants. À défaut, un tarif de gardiennage de meubles, prévu au Contrat de Séjour, sera appliqué.

Madame GIRAULT précise que les dons de vêtements sont acceptés sous réserve que le linge soit en bon état.

Monsieur le Directeur précise que ce point sera présenté aux membres du Conseil d'Administration et soumis au vote par délibération lors de la séance du vendredi 12 décembre 2025.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de cette information.

11- MISE AU REBUT DE CERTAINS BIENS ET ÉQUIPEMENTS

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale la liste des mobiliers et équipements arrivés en fin d'amortissement. Ces biens, devenus vétustes ou obsolètes, feront l'objet d'une mise au rebut et seront sortis de l'inventaire de l'établissement conformément aux règles comptables et administratives applicables.

Monsieur le Directeur précise que ce point sera présenté aux membres du Conseil d'Administration et soumis au vote par délibération lors de la séance du vendredi 12 décembre 2025.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte de cette information.

12- VIDÉOPROTECTION AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que l'établissement a renforcé son dispositif de vidéoprotection : les caméras déjà installées dans les couloirs, les six salles de restaurant et les espaces communs font désormais l'objet d'un enregistrement continu, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, portant sur l'image et le son.

Monsieur le Président indique que ce dispositif a pour objectifs de :

- Valoriser la bientraitance et la qualité de l'accompagnement ;
- Assurer la sécurité des habitants, des familles et des professionnels ;
- Prévenir les situations à risque ;
- Lutter contre toute forme de maltraitance, intentionnelle ou non ;
- Garantir un environnement sûr et maintenir un climat de sérénité dans le cadre de vie collectif ;
- Protéger les habitants pendant leurs déplacements et les temps de repas.

Les caméras sont présentes uniquement dans les espaces collectifs et ne filment ni n'enregistrent jamais :

- Les logements privés des habitants,
- Les espaces d'intimité (sanitaires, salles de bains, etc.),
- Les zones de pause ou de repos du personnel,
- Les toilettes,
- Ni les locaux des représentants du personnel ou leur accès.

La note d'information n°2025-036 ENREGISTREMENT CONTINU (IMAGE ET SON) DU DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION présente les modalités de fonctionnement du dispositif. Elle a été transmise à l'ensemble des habitants, ainsi qu'à leurs familles, proches et à l'ensemble du personnel.

13- LE PASA VESPÉRAL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame FENECH, Psychologue au sein des unités de vie protégées et des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale le PASA vespéral au sein de la Résidence DEBROU.

Madame FENECH présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le PASA vespéral au sein de la Résidence DEBROU.

Une présence des Assistants de Soins en Gériatrie (ASG) sera assurée dans les unités de vie protégées de 17h30 à 19h00, du lundi au vendredi, à compter du lundi 06 janvier 2026. Des activités seront proposées aux habitants de ces unités de 17h30 à 18h15.

Monsieur le Vice-Président souligne le travail remarquable accompli et interroge Monsieur le Directeur sur les éventuelles incidences budgétaires de cette nouvelle organisation du travail. Monsieur le Directeur tient à adresser ses sincères remerciements aux personnels de la Résidence DEBROU exerçant au sein des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés, et plus particulièrement aux Assistants de Soins en Gériatrie, pour leur écoute, leur professionnalisme et leur engagement au service des valeurs de l'établissement. Il précise par ailleurs que l'incidence financière de cette nouvelle organisation demeure très maîtrisée.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le PASA vespéral au sein de la Résidence DEBROU.

Avis n° 2025-027 : le PASA vespéral au sein de la Résidence DEBROU

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 027.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	9

L'avis n°2025-027 est adopté à l'unanimité des membres présents.

14- MISE EN PLACE PROGRAMMÉE DE DEUX ROBOTS DE LAVAGE DES SOLS AUTONOMES AU SEIN DES UNITÉS DE VIE PROTÉGÉES

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du choix d'introduire deux robots de lavage des sols autonomes au sein de la Résidence DEBROU pour optimiser le nettoyage des sols des deux unités de vie protégées dans un premier temps (espaces communs et logements). Sécurisés, ces robots de nettoyage sillonneront les espaces de vie pour nettoyer les sols.

Monsieur le Directeur précise que si les essais dans les unités protégées s'avèrent concluants, ce dispositif sera étendu à l'ensemble des unités de vie de la Résidence DEBROU.

La mise en place du dispositif est prévue pour le début de l'année 2026.

Monsieur le Directeur ajoute que l'intégration des robots au cœur de notre fonctionnement vise notamment à optimiser la prestation hôtelière et à renforcer la qualité de vie au travail du personnel.

15- ACQUISITION DE VITRINES RÉFRIGÉRÉES

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Comme présenté par Madame HUAULT plus tôt au cours de la séance, Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la mise en place au sein des unités de vie protégées de vitrines réfrigérées permettant de proposer en libre-service des mets à texture adaptée destinés aux habitants à compter du mois de janvier 2026. Il indique également que cette installation a bénéficié d'une subvention de l'ARS de 5 K€.

Monsieur le Directeur précise que cette démarche de manger-main en libre-service ne se substitue pas aux repas traditionnels mais vient les compléter pour tenir compte des besoins spécifiques des habitants accueillis en unités de vie protégées.

16- ORGANIGRAMME RÉACTUALISÉ – DÉCEMBRE 2025

- Recrutement du Docteur BOURGEAIS Nadia au poste de Médecin-coordonnateur
- Recrutement d'un(e) psychologue au sein des unités B1-Les Iris et B2-Les Dahlias

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du départ à la retraite du Docteur SCHMITT Frédéric, Médecin coordonnateur, le 31 décembre 2025.

Afin d'assurer son remplacement, Monsieur le Directeur informe du recrutement du Docteur BOURGEAIS Nadia au poste de médecin-coordonnateur.

Elle a pris ses fonctions le lundi 06 octobre 2025, dans le cadre d'une période de doublure aux côtés du Docteur Frédéric SCHMITT, jusqu'au mois de décembre, deux jours par semaine, selon le planning diffusé par note de service, n°2025-060.

À compter du 02 janvier 2026, le Docteur BOURGEAIS sera présente le lundi de 08h30 à 16h15 et le mardi de 08h30 à 17h30.

D'autre part, Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du recrutement de Madame DROUAUD Priscilla sur le poste de psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias depuis le lundi 1er décembre 2025. Ses jours et horaires de présence sont les suivants :

- Lundi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Mercredi de 09h00 à 12h30

17- PRÉSENTATION DES MENUS DE FÊTES

Monsieur le Vice-Président présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les menus de fêtes de fin d'année.

❖ Repas festif du mercredi 17 décembre 2025

- ❖ Repas du réveillon de Noël le mercredi 24 décembre 2025
- ❖ Repas de Noël le jeudi 25 décembre 2025
- ❖ Repas du réveillon du Jour de l'An le mercredi 31 décembre 2025
- ❖ Repas du Jour de l'An le jeudi 01 janvier 2026

Avant de procéder à la clôture de la séance, Monsieur le Vice-Président remercie chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale pour leurs différentes remarques et leurs questionnements sur les points présentés au cours de la séance ; ils les remercient également pour leurs approbations.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame ORIA, Représentante des Habitants, Monsieur le Vice-Président et Monsieur le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assisté, souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année à tous et clôturent la séance à 16H45.

La Représentante des Habitants



Y. ORIA

Le Vice-Président
du Conseil de la Vie Sociale



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 11 décembre 2025